



CHARTRE DE QUALITÉ

Plaisir et pédagogie alimentaire pour tous,
pour un lien durable entre environnement, alimentation et santé !

L'objectif de la charte de qualité est de donner un cadre de référence au choix des produits à référencer dans notre groupement d'achat Les Amis de Supercoop puis dans la coopérative SUPERCOOP

C'est la philosophie de consommation et de relation commerciale que nous souhaitons développer
Elle décrit nos valeurs face à l'alimentation pour le développement d'une consommation durable et responsable
Elle est complétée par un cahier des charges plus précis qui définit les normes à respecter, les dosages des produits etc.

Nous souhaitons que Supercoop devienne un lieu d'éducation populaire à une alimentation de qualité.

Nos valeurs fondatrices inspirées de SlowFood© et de l'Agriculture paysanne sont :

- > **Ethique et humaniste** : Solidarité et transparence des activités
- > **Education et plaisir alimentaire** : Des produits gustatifs et nutritionnels
- > **Ecologiques** : Respect de l'environnement, des sols et de la biodiversité
- > **Economiques et sociales** : Juste (accès au plus grand nombre, prix abordable et rémunération juste des producteurs), valorisation des circuits-courts

1. Valeurs éthique et humaniste

La coopérative SUPERCOOP s'engage à :

- > garantir la transparence des modes de productions, de ventes et de la répartition des marges dans les échanges
- > assurer la traçabilité de ses approvisionnements
- > redonner un sens à l'économie locale et faire en sorte que l'humain en soit le coeur et non l'outil

2. Education et plaisir alimentaire

La coopérative SUPERCOOP s'engage à :

- > sensibiliser aux valeurs gustatives et nutritionnelles
- > permettre la démocratisation de produits bio et locaux grâce à un système vertueux sur les prix
- > proposer quelques produits de consommation courante indispensables au bien-être des familles (habitudes de consommation), dans le respect de la diversité des besoins des adhérents

3. Valeurs écologiques

La coopérative SUPERCOOP s'engage à :

- > développer ses actions dans le respect de l'environnement : de la biodiversité, des écosystèmes existants en limitant ses déchets, les emballages jetables, en évitant le gaspillage alimentaire et en promouvant la réutilisation des produits et des emballages réutilisables
- > développer ses actions dans le respect du paysage : en soutenant l'agriculture biologique et les pratiques culturelles de l'agriculture vivrière et paysanne, en favorisant les cultures adaptées à la région

4. Valeurs économiques et sociales

La coopérative SUPERCOOP s'engage à :

- > soutenir une agriculture locale en promouvant les circuits-courts
- > favoriser le maintien d'une agriculture à l'échelle humaine respectueuse de l'homme, par le développement de relations solidaires entre consommateurs et producteurs, la revalorisation et la garantie d'un rapport travail/revenu décent pour le métier de paysan/producteur, l'établissement d'un contact direct entre le consommateur et le producteur.